ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2013

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 654)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 13

présenté par M. Tardy

ARTICLE PREMIER

	19 - 1	! <i>!</i> _	10	substituer			
Δ	1 9	าทคล		ciincrifiier	anv	mare	
<i>-</i>	1 a	mea	10.	Substituci	$au\Lambda$	mous	

« sans fil à internet »

le mot:

« wifi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'appellation Wifi désigne cette technologie particulière. La dénomination « accès sans fil à internet » est porteuse de confusion car il existe d'autres technologies que le WIFI pour accéder à internet sans fil (technologies de téléphonie mobile de 3° et 4° génération, Wimax, bluetooth...).